

# Si tu as entre 5 et 12 ans, ce camp est pour toi!



Cet été, viens t'amuser et te défouler avec les animateurs. Tu vivras des expériences diversifiées sportives, culturelles, culinaires, artistiques et coopératives. Au camp de jour, des périodes de jeux structurés et de jeux libres se partagent dans la journée, le tout dans un environnement sécuritaire et respectueux.

**En 2020, le camp régulier durera sept (7) semaines soit du 29 juin au 14 août.**

Les 25 et 26 juin, les jeunes auront accès à des activités spéciales. Un camp spécialisé sera offert du 17 au 21 août avec les Monstres de la Nouvelle-France. Le service de garde de l'école reprend du service le 26 août.

Des camps spécialisés seront offerts également moyennement un tarif d'inscription plus élevé.

Places limitées!

## LES TARIFS

Saint-Thomas assume 40 % des frais. Les tarifs d'inscription ont déjà la déduction. Les rabais familiaux s'appliquent.

Seulement les citoyens de Saint-Thomas âgés entre 5 et 12 ans sont admissibles (5 ans au 1<sup>er</sup> janvier et 12 ans au 25 juin 2020).

### Tarifs avant le 1<sup>er</sup> juin

#### CAMP RÉGULIER

À la semaine	65 \$ (tout inclus*)
À la journée	20 \$
À la journée du traiteur	25 \$
À la journée de sortie (avec transport)	35 \$ + 10 \$ pour le chandail obligatoire
À la journée spéciale (à Saint-Thomas)	30 \$

#### CAMPS SPÉCIALISÉS

Camp spécialisé seulement	55 \$
Semaine complète	95 \$ (tout inclus*)

\* Aucun autre frais ne vous sera facturé.

### Tarifs après le 1<sup>er</sup> juin

Places incertaines. Disponible seulement s'il reste de la place dans les groupes et si les ressources humaines le permettent. Chandail du camp non inclus.

Le coût est de 25 \$ supplémentaire par enfant. Payable une seule fois. Si l'enfant fait les sorties, le chandail du camp doit être acheté au coût de 10\$.

**En vous inscrivant rapidement,  
vous nous aidez à planifier notre été. Merci!**  
**INSCRIPTION À PARTIR DU 11 MARS**  
**POLITIQUES ADMINISTRATIVES :**  
**DERNIÈRE PAGE**

### ENFANTS À DÉFI PARTICULIER

Si votre enfant comporte un défi particulier et nécessite un accompagnement, nous vous demandons, idéalement, de nous informer avant le 2 mai 2020.



### SORTIES/ACTIVITÉS SPÉCIALES SEULEMENT

Se déroulent les jeudis (le vendredi pour la dernière semaine). Inclus dans le tarif à la semaine, il est possible d'inscrire vos enfants à la sortie seulement (voir section tarifs).

En 2020, les enfants iront :

- Jeudi 2 juillet : Prima Danse (à Saint-Thomas)
- Jeudi 9 juillet : Voltzone (Mascouche)
- Jeudi 16 juillet : Cosmodôme (Laval)
- Jeudi 23 juillet : Nuit de Camping (à Saint-Thomas)
- Jeudi 30 juillet : Super Aqua Club (Pointe-Calumet)
- Jeudi 6 août : École d'équitation 1011 (La Présentation)
- Vendredi 14 août : Club Fy (à Saint-Thomas)

### LES 25 ET 26 JUIN

Ces journées sont offertes sous forme de sorties et activités spéciales. Les entreprises embauchées prendront en charge les enfants. Quelques animateurs accompagneront les groupes. Les places sont limitées. (voir section tarifs).

25 juin : Camp bout en train (Chertsey)

26 juin : Ateliers avec animation Clin d'oeil (à Saint-Thomas)



### UNE SEMAINE TYPE AU CAMP DE JOUR

Le camp de jour c'est d'abord beaucoup de plaisir. C'est passer du temps avec tes amis et avec des animateurs vraiment trippants!

Une semaine comprend :

- un grand-jeu
- un peu de jardinage au potager jeunesse
- un repas chaud (mercredi)
- une sortie/activité spécialisée (jeudi)
- une saucette à la piscine (presque tous les jours!)
- une sortie récompense chaque semaine
- es vendredis au choix
- un brin de folie
- et plein de surprises.

### HORAIRE DE LA JOURNÉE

Entre 6 h 30 et 9 h et entre 16 h et 18 h, les enfants ont accès aux animateurs du **service de garde** où les activités sont moins structurées et plus libres parmi un choix proposé.

Le ratio est de 1 animateur pour 20 enfants au service de garde.

Entre 9 h et 16 h, les activités au **camp de jour** sont plus structurées et le groupe est divisé selon les âges à moins d'activités particulières.

Les animateurs travaillent toujours en paire.

Les ratios sont les suivant :

Maternelle (5-6 ans) : 1 animateur pour 10 enfants  
(1/12 avec aide-animateur)

1<sup>re</sup> - 2<sup>e</sup> année (6 à 8 ans) : 1 animateur pour 12 enfants  
(1/14 avec aide-animateur)

2<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> année (8-10 ans) : 1 animateur pour 13 enfants  
(1/15 avec aide-animateur)

3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année (10 à 12 ans) : 1 animateur pour 15 enfants  
(1/18 avec aide-animateur)

*Ces catégories d'âge peuvent changer selon le nombre d'inscriptions réel.*

### FORMATION DES ANIMATEURS

PROGRAMME

**DAFA**

L'équipe est composée de la coordination, d'un responsable de site, d'animateurs au camp de jour et au service de garde et d'accompagnateurs.

Depuis 2010, les animateurs reçoivent le DAFA - Diplôme d'Aptitude aux fonctions d'animateurs offerts par Loisirs et Sport Lanaudière. Au terme de cette formation, les animateurs reçoivent une certification par le Conseil québécois du loisir.

Le programme de formation se complète avec le cours RCR et de premiers soins et la formation/planification maison avant le début du camp.



### LIEUX DES ACTIVITÉS

L'accueil et le départ se font au Terrain des loisirs sous la patinoire couverte. Les enfants se déplacent entre le terrain des loisirs, le centre communautaire, le parc Ruisseau-des-Vents, l'école des Brise-Vent et la salle Saint-Joseph.

### CAMPS SPÉCIALISÉS 2020

Se déroulent sur une semaine sur quatre avant-midi de 9 h à 12 h. L'inscription peut se faire pour le camp spécialisé seulement ou pour une journée complète incluant le camp régulier. Différents camps seront offerts: culinaire, natation, jeunes sauveteurs, hip-hop, cinéma, théâtre, anglais, etc.

Le programme des camps spécialisés sera annoncé via l'infolettre, le sac à dos de l'école et le site internet.



### RENCONTRE AVEC LES ANIMATEURS

Vous pourrez rencontrer les animateurs le mardi 16 juin à 18 h 30 au centre communautaire.

## PÉRIODE D'INSCRIPTION

Les inscriptions débutent le 11 mars 2020 et sont possibles jusqu'à six (6) jours ouvrables minimum avant la semaine d'activités ou l'activité désirée.

Le nombre de place est limitée, donc les inscriptions sont conditionnelles aux places disponibles.

L'inscription se fait auprès du service des loisirs situé au Centre communautaire dernier étage)

### Heures d'ouverture du Service des loisirs

Lundi	8 h 30 à 15 h 30 *
Mardi	8 h 30 à 15 h 30 *
Mercredi	8 h 30 à 15 h 30 *
Jedi	12 h 30 à 18 h
Vendredi	8 h 30 à 15 h 30 *

\* Pause-repas entre 12 h et 12 h 30



## COMMENT S'INSCRIRE

- **Par Internet : [www.saintthomas.qc.ca](http://www.saintthomas.qc.ca)**  
Vous devez avoir un code d'utilisateur  
VISA ou Mastercard seulement
- **Centre communautaire 2<sup>e</sup> étage**  
941, rue Principale  
Chèque, comptant, débit, crédit  
*Le service des loisirs est déménagé au centre communautaire. Un monte-personne est accessible pour ceux qui ne peuvent pas utiliser les escaliers.*
- **Par téléphone : 450 759-3405, poste 228 et 222**  
Vous devez avoir un code d'utilisateur  
VISA ou Mastercard seulement

## POLITIQUES ADMINISTRATIVES CAMP DE JOUR

Une preuve de résidence est obligatoire lors d'une première inscription et peut être exigée ou demandée à la suite des inscriptions.

### TARIFICATION

La Municipalité de Saint-Thomas assume 40 % du coût d'inscription pour camp de jour.

### OBLIGATOIRE LORS DE L'INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR

Numéro d'assurance maladie, numéro d'assurance sociale de la personne à qui nous émettrons le Relevé 24, spécifier la grandeur du chandail, si l'enfant a des maladies, des allergies et/ou s'il y a un plan d'intervention spécifique, autorisation de communiquer avec l'institution scolaire et autres institution de l'enfant.

### RABAIS FAMILIAL

Réduction sur le montant total des inscriptions accordée aux familles, pour une même session : 2 membres : 15 %, 3 membres : 20 %, 4 membres et plus : 25 %.

Si une ou plusieurs activités sont annulées, la réduction appropriée ne s'applique plus. (article 1.2)

Les rabais familiaux s'appliquent. Ils ne peuvent pas être liés à d'autres activités de la programmation loisirs. Les enfants doivent résider à la même adresse pour se prévaloir du rabais familial;

### VERSEMENTS

Payable en quatre versements, dont le premier doit être de 25 % en date de l'inscription. La totalité de la facture devra être acquittée six (6) jours ouvrables minimum avant la semaine d'activités.

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT OU D'ANNULATION

### Annulation des activités par la Municipalité :

La Municipalité se réserve le droit d'annuler les activités. Le cas échéant, un remboursement total des frais d'inscription sera effectué.

### Annulation est demandée par le participant: une

annulation d'inscription est possible jusqu'à six (6) jours ouvrables avant le début de l'activité. Des frais d'administration de 15% seront retenus jusqu'à un maximum de 25\$. Aucune demande d'annulation ne sera acceptée si elle est faite cinq (5) jours ouvrables avant le début de l'activité.

**Une fois débutées**, les activités sont non remboursables, sauf s'il s'agit d'une raison valable (médicale, déménagement) et sur présentation d'une preuve justificative. Le remboursement sera effectué au prorata du nombre de jours non-utilisés au moment de la demande et des frais d'administration de 15% seront retenus jusqu'à un maximum de 25 \$.

**Toute demande doit être faite par écrit.** La date de la réception de la demande fera figure de référence pour le traitement de la demande.

**La modalité de remboursement** priorisée est une note de crédit au dossier de la famille. Il est également possible de demander un remboursement par chèque ou sur la carte de